



Une première au Québec : Certification de l'Infrastructure à clés publiques de la profession notariale à la norme ISO 27001!

Dans la perspective de veiller au respect des mesures de sécurité de l'information, Notarius a entrepris les démarches afin que l'Infrastructure à clés publiques de la profession notariale soit certifiée à la norme ISO 27001. Cette norme est un standard international en terme de gestion de la sécurité de l'information. Ainsi, Notarius s'assure de la mise en place et de l'application des meilleures pratiques en terme de sécurité. Le 4 juillet 2007, la firme NSF Enregistrements stratégiques internationaux a annoncé l'enregistrement de l'Infrastructure à clés publiques, gérée par Notarius, à la norme ISO 27001. Notarius a de quoi être fière, elle est la première entité québécoise à obtenir cette marque de reconnaissance et la quatrième au Canada.